



Décision de radiodiffusion CRTC 2010-546

Version PDF

Ottawa, le 3 août 2010

Diverses entreprises de programmation de radio
Québec et Ontario

Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion pour les entreprises de programmation de radio énoncées à l'annexe de la présente décision, pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011, selon les modalités et **conditions de licence** en vigueur dans les licences actuelles.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de ces licences. Le Conseil se prononcera sur les demandes de renouvellement à une date ultérieure.

Secrétaire général

**La présente décision devra être annexée à chaque licence.*

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2010-546

Titulaire	Indicatif d'appel et localité
Entreprises de programmation de radio religieuse	
Québec	
Fabrique de la Paroisse de St-Philippe de Windsor	VF8009 Windsor
Fabrique de la Paroisse Saint-Georges d'Aubert-Gallion	VF8011 Saint-Georges-Ouest
Fabrique de la Paroisse de Saint Mathieu	VF8014 Montmagny
Fabrique de la Paroisse St-Janvier de Weedon	VF8008 Weedon
Fabrique de la Paroisse de Ste-Praxède de Bromptonville	CJRF-FM Bromptonville
Fabrique de la Paroisse de la Patrie	VF8005 La Patrie
Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph de Hull	VF8012 Gatineau
Fabrique de la Paroisse de Piopolis	VF8006 Piopolis
Fabrique de la Paroisse St-Augustin de Woburn	VF8004 Woburn
Fabrique de la Paroisse Notre-Dame de la Guadeloupe	VF8003 La Guadeloupe
Fabrique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	CFPP-FM Sherbrooke
Fabrique de la Paroisse St-Camille de Cookshire	CILA-FM Cookshire
Ontario	
Faith Baptist Church of St-Thomas	VF8016 St. Thomas